

# CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE FORET DOMANIALE DE SENART

Bulletin n°5 / janvier 2025

EN 2024 DES PRELEVEMENTS DE BOIS QUI ONT DOUBLE, ET DE GIBIER NON COMMUNIQUES

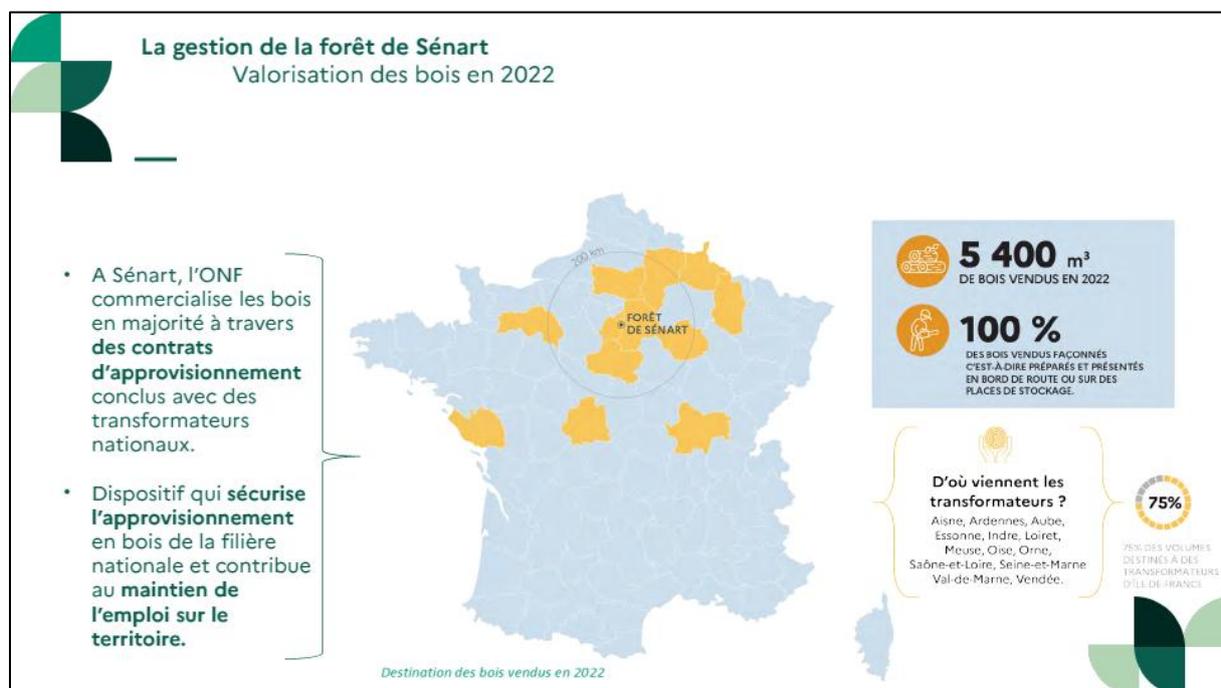
NOS VŒUX POUR 2025

## 1. Explosion des volumes de bois prélevés en forêt de Sénart

Le 10 octobre 2023 en commission consacrée à la « gestion sylvicole » l'ONF nous a présenté le bilan de la remesure des placettes de la forêt de Sénart. Sur la période 2013-2022 l'ONF n'a pas prélevé plus que l'accroissement mais la mortalité a augmenté.

5 400m<sup>3</sup> ont été prélevés en 2022.

Diapositive présentée le 10/10/23



Le 2 octobre 2024 lors de cette même commission consacrée à la « gestion sylvicole » les prélèvements sont de 9 500 m<sup>3</sup>. Ils ont donc quasiment doublé entre 2022 et 2023.

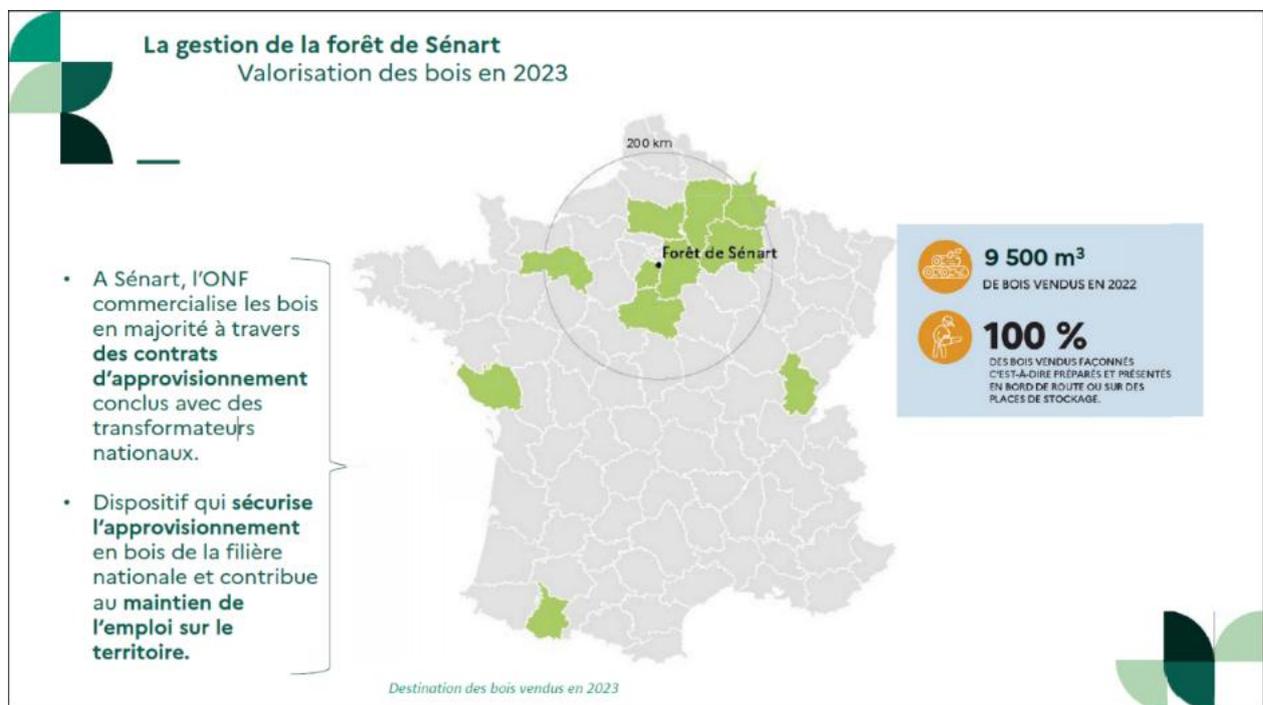
### Qu'est-ce qui justifie une telle augmentation ?

L'augmentation de la mortalité constatée dans les forêts françaises ne doit-elle pas nous encourager à être prudents et à rester sur les volumes qui ont permis de maintenir le capital sur pied jusqu'ici.

**A quoi sert la charte si l'année même de sa signature on constate un tel excès d'exploitation de cette forêt urbaine d'Ile de France ? Nos adhérents nous alertent donc à juste titre sur cette augmentation qu'ils constatent tous les jours : ce n'est pas un ressenti mais bien une réalité !**

*Diapositive présentée le 2/10/24*

*(coquille dans l'encadré du volume de bois vendu il s'agit de 2023 et non 2022 ?)*



Nous en avons fait état dans nos bulletins 1 (fin 2023) et 2 (février 2024). Nous recevons de nombreuses photos montrant des alignements de grumes ou d'important tas de bois le long des allées forestières.

Ce point n'a pas pu être discuté en commission pour 2 raisons :

- Cette diapositive 51 sur 58 a été présentée en toute fin de réunion d'une présentation essentiellement consacrée à la gestion des lisières de la N6
- Cette même diapositive dans le diaporama préparatoire adressé en préparation était erronée (prélèvements 2022 et non 2023)

## Alignements de grumes, secteur de la faisanderie



Photos réalisées par nos adhérents, secteur de Soisy, faisanderie, route pierreuse entre le carrefour de Montgeron et du chêne d'Antin



Nous souhaitons avoir plus de temps en réunion pour discuter de ce sujet qui est le principal point d'achoppement entre les associations environnementales et l'ONF. Elles sont traitées en fin de réunion alors qu'elles sont essentielles. Nous réitérons les demandes déjà formulées dans nos bulletins 1 et 2.

Nous souhaitons aussi que nous soit communiqué le bilan financier des coupes réalisées (produit – charges) comme demandé dans notre bulletin n°2. L'observatoire économique France Bois Forêt annonce pour 2023 un prix moyen de 235 €/m3 pour le chêne sur pied, qu'en est-il du bois façonné ?

## 2. Quel est l'état exact des prélèvements de gibier lors des chasses réalisées en forêt ?

Jusqu'en 2021 nous avons le bilan exact des animaux chassés en forêt.

**Bilan de la chasse réalisée en forêt de Sénart présenté en comité de pilotage le 08/06/21**



Nous souhaitons de nouveau avoir ces chiffres.

Lors de la réunion de la commission « gestion sylvicole » du 2/10/24, l'ONF nous a indiqué qu'à la suite de dégâts sur les cultures la préfecture avait demandé 3 jours de chasse supplémentaire en forêt de Sénart.

Mais la forêt n'est bordée par des cultures que dans une petite zone au sud. Ces « cultures » sont des prairies. Quels ont été les dégâts occasionnés par la faune sur cette zone ? cela justifie-t-il une augmentation des jours de chasse sur la forêt de Sénart ?

## **En conclusion, nos vœux pour l'année 2025**

**Nous rappelons les vœux que nous avons exprimés au fil de l'année 2024, en espérant qu'ils se réaliseront en 2025 :**

- **Une place dévolue à la gestion sylvicole plus importante en réunion de commission**
  - **Le bilan complet détaillé des opérations réalisées en 2023 et 2024, notamment financier**
  - **La justification des coupes et en quoi elles répondent à l'objectif prôné par la charte**
- **Des informations précises sur les opérations de martelage (calendrier prévisionnel et opérationnel) pour améliorer la transparence et jeter les bases d'une réelle coopération**
- **Une réunion consacrée à la mise en place des îlots de sénescence qui répondent à une partie de nos préoccupations**
- **Un bilan plus précis des animaux tués en forêt de Sénart et la justification de l'augmentation du nombre de jours de chasse**